



# Observatoire Social Diocésain Diocèse d'Annecy

## Impact des personnes migrantes en Haute-Savoie

*« La décision de quitter mon pays n'a pas été chose facile : Quitter sa famille, ses amis, sa culture, c'est un déracinement. Une fois arrivés dans le pays d'accueil, nous sommes démunis de tout ».*

*Une personne migrante*

### **Alors la Haute Savoie est-elle vraiment un nouvel Eldorado ?**

*« Lui était promis l'Eldorado, lui était racontée la terre promise... Une fois foulé le sol de ce pays, tu seras sauvé. » Mais non, arrivé dans un pays, un migrant n'y jouit d'aucun droit. »* (Martin Steffens, philosophe, dans *La Croix*, 8/11/2019)

Cette affirmation demande à être nuancée car une personne qui quitte son pays a des droits (ex. demander l'asile ou une assistance médicale).

### ***Attractivité de l'espace franco-valdo-genevois (3 millions d'habitants)***

Cette métropole est comparable en Europe à Birmingham, Budapest ou Hambourg.

Le dynamisme de cet espace : région forte, belle, essor sur le plan économique, attractivité sur le plan touristique, culturel et environnemental.

Cette région attire pour venir y travailler, grâce à la diversité de ses entreprises – l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire, l'agroalimentaire, le médical. Elle rayonne bien au-delà de son bassin naturel (le Grand Genève).

### ***La Haute-Savoie, terre d'accueil ?***

Longtemps terre d'émigration, l'essor économique de la Haute-Savoie l'a transformée en terre d'immigration. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'étrangers a commencé à augmenter, avec une immigration de voisinage (Italiens et Suisses). Les besoins de l'industrie ont conduit au fil des années à importer une main d'œuvre bon marché (Europe du Sud, Maghreb, Turquie), ainsi le visage de la population étrangère s'est transformé.

L'arrivée de migrants venant de différentes régions du monde<sup>1</sup> impacte-t-elle la Haute-Savoie ? Grâce à ses atouts, se présente-t-elle à leurs yeux comme un nouvel Eldorado ?

1- Revue *Hommes & migrations*, « La Haute-Savoie, terre d'accueil à son tour », R. Alili et A. Pelletier.

Compte tenu de l'étendue de cette réalité des migrations, dans ce document, nous nous limiterons à traiter de la situation des migrants non Européens, exclus des dispositifs des accords de Schengen.

## 1- Constats, diagnostics

### A- Repères

On appelle « *migrants* » une population que des phénomènes économiques, climatiques ou autres (une multitude de causes entrent en compte : instabilité politique, guerre, menaces sanitaires, croissance démographique) transportent vers d'autres contrées, sans idée de retour.

Les pays concernés sont très variables dans le temps ; dans la période récente, on trouve des pays d'Afrique (Erythrée, Guinée, Soudan, RDC), du moyen Orient (Syrie, Afghanistan), ou pays des Balkans et divers (Géorgie)

- Le « *demandeur d'asile* » est une personne qui fuit son pays et demande le statut de réfugié.
- On appelle « *réfugié* » une personne qui a obtenu le droit d'asile dans un pays qui n'est pas le sien et qui a un statut juridique particulier.
- Les migrants en situation irrégulière sont qualifiés de « *sans-papier* ». Aucun chiffre officiel n'existe sur ce sujet. Les estimations font état de 2000 personnes dans le département de la Haute-Savoie.
- Les « *mineurs non accompagnés* » sont des adolescents qui sont arrivés seuls sur le sol français, provenant pour la plupart d'Afrique de l'Ouest.

#### *Tendances au niveau des statistiques*

En France,<sup>2</sup> en 2019, le nombre de demandeurs d'asile était de 132614, soit 7,3 % de plus qu'en 2018 ; notre pays a accordé 36512 protections au titre de l'asile, contre 33350 en 2018, soit 9,4 % d'augmentation. Le trio de tête est formé par les Afghans (10255), les Albanais (8300), les Géorgiens (6755), puis viennent les Guinéens (6685) et les Ivoiriens (5295).

2- Il n'a pas été possible de trouver des chiffres officiels pour la Haute-Savoie.

### B- Impacts positifs et négatifs de la présence des migrants en Haute Savoie

Il convient de les apprécier à divers niveaux :

#### - Sur un plan économique :

. Des secteurs entiers de notre économie reposent sur la présence et le travail des migrants (bâtiment et emplois industriels pénibles, artisanat, agroalimentaire, restauration, santé, tourisme, prise en charge de la personne âgée...). On

trouve de nombreux métiers en tension dans ces secteurs où les besoins de main d'œuvre ne sont pas satisfaits.

. Cet impact économique se mesure aussi en flux financiers pour les pays de provenance : mouvements de transferts financiers importants dans le cadre de la solidarité familiale de la part des migrants.

. **L'impossibilité de travailler** pour des demandeurs d'asile et la situation des « sans papier » favorisent le développement d'une économie souterraine. Cela fausse la situation par rapport au marché du travail local.

### - Sur le plan de la santé publique :

. Un certain nombre de personnes peuvent venir en raison de problèmes de santé personnels ou concernant leur enfant : des dispositifs de protection existent. Ils font régulièrement l'objet de discussions, de contestations, de remises en cause.

. Mais, on ne peut ignorer l'existence de filières de migration sanitaire que les pouvoirs publics cherchent à maîtriser.

### - Sur le plan du logement :

. Les besoins à satisfaire sont importants: logement d'urgence, foyers d'accueil, logement social... et s'ajoutent aux tensions sociales préexistantes.

. Le coût de la vie élevé dans la région transfrontalière ne favorise pas l'intégration. Or, les 2 premiers besoins sont « le toit » et « un travail ».

### - Sur le plan scolaire :

Pouvoir aller à l'école est un facteur déterminant d'intégration.

. Pour les enfants, ceci implique la mise en place de structures scolaires adaptées et d'un accompagnement individualisé qui se pratique, notamment avec les enseignants et quelques initiatives locales, associatives ou non.

. Pour les adultes, l'apprentissage du français est aussi un élément essentiel. La réussite de l'intégration vient de la conjonction des capacités personnelles, mais aussi de structures adéquates.

### - Sur le plan de la diversité des cultures et des religions :

. Au sein du Département, les flux migratoires sont très variables ; les pourcentages les plus élevés se retrouvent dans les agglomérations (bassin genevois, vallée de l'Arve et bassin annécien).

. Cette pluralité des cultures s'accompagne d'une pluralité religieuse : Pour éviter le refus d'une assimilation forcée ou une marginalisation de celui qui est différent, **les échanges entre cultures deviennent essentiels** ; sinon la tentation du repli autour des compatriotes qui partagent les mêmes modes de vie peut déboucher sur une forme de communautarisme, source de tensions.

Le multiculturalisme est alors face à un double défi :

\* garder un lien avec ses racines

\* et s'ouvrir à d'autres cultures.

## C- Les peurs que suscitent ces mouvements migratoires

Comment comprendre devant la présence de migrants, les réactions diverses qui s'expriment, notamment l'inquiétude qui peut pousser à s'opposer à leur accueil ? Dans notre pays, cette inquiétude a des motifs divers.

### - Santé :

Alors qu'une partie croissante de la population vit dans une certaine précarité, nombreux sont ceux qui pensent que l'on fait la part trop belle aux migrants en matière de prestations sociales, d'assistance médicale.

### - Emploi :

Inquiétude de voir les emplois accaparés par des migrants, compte tenu du taux de chômage élevé au plan national. Néanmoins, nombre de métiers dans les secteurs en tension rebutent les Français.

### - Sécurité :

Inquiétude devant l'insécurité que suscitent les zones de non droit, bien qu'il y en ait peu en Haute-Savoie. Cela rejoint la difficulté de l'intégration.

- **Identité** : Inquiétude suscitée par la peur de l'autre et le sentiment que les migrants modifient l'identité européenne.

### - Religion :

La présence croissante d'une population musulmane renforce les peurs, notamment à propos de certaines pratiques, de la place de la femme, de la montée de l'islam radical.

Ces considérations demandent à être « amendées » en Haute-Savoie, pour les raisons suivantes :

- Le taux de chômage est de 2 points inférieur au taux national.

- Les zones sensibles sont peu importantes par rapport à d'autres zones urbaines.

- La tension liée à l'attribution du logement est très prégnante et peut renforcer un sentiment d'injustice.

- La proximité avec les frontières genevoise et italienne favorise le développement mafieux (passeurs, traite des êtres humains, drogue, ...)

## 2- Comment organiser une politique de l'immigration ?<sup>3</sup>

Le thème de la migration est un sujet difficile car très sensible, polémique... et très politisé : un nombre important de textes législatifs ont été votés ces dernières années. Ce thème concerne la France mais aussi l'Europe et bien sûr, les pays d'émigration.

### *Des réflexions et orientations diverses*

- Définir et appliquer une politique nationale et européenne.
- Organiser avec les principaux pays d'émigration économique, des actions d'encouragement au maintien dans le pays de candidats à la migration.
- Offrir un accueil attentionné mais exigeant.
- Construire un droit de l'hospitalité. Créer un fonds européen des collectivités locales.
- Mettre en place un visa humanitaire européen, comme demandé par le Parlement européen en 2016.

## *Quelques points difficiles subsistent au niveau national*

- . Une politique migratoire consensuelle.
- . La place de l’Islam en France pour vivre en harmonie.
- . Des structures d’accueil et une organisation simple.
- . La résolution des difficultés rencontrées par les immigrés de 1<sup>ère</sup> génération et leurs descendants : logement, équipements collectifs, enseignement...
- . La prise en compte des déboutés du droit d’asile, en lien avec le respect de la dignité et de la justice.
- . L’autorisation de travailler pour les demandeurs d’asile.

## **3- Actions de l’État et initiatives locales de la société civile en Haute-Savoie**

### **Missions assurées par des Institutions, en direct ou en délégation :**

En France, l’État intervient spécifiquement via ses institutions et services (préfecture, OFII) auprès des migrants en matière d’hébergement, de santé, de démarches administratives et juridiques.

Certaines associations interviennent par délégation de service public : Croix-Rouge, FOL, GAIA, ADOMA...

De même, chaque département français a la responsabilité de la protection de l’enfance, donc de la prise en charge et de l’accompagnement des mineurs isolés étrangers jusqu’à leur majorité. En 2018, l’Observatoire national de l’action sociale estimait leur nombre à 28600.

La même année en Haute-Savoie, les Services du Département ont pris en charge et hébergé 564 jeunes mineurs.

### **Initiatives locales :**

Elles sont prises par ailleurs par des associations, des collectifs de citoyens, des personnes à titre individuel. Ces Organismes et associations développent une solidarité avec les migrants par des actions d’accompagnement et de soutien en vue d’une intégration.

On peut en citer quelques-unes dans notre département :

***Ligue des Droits de l’Homme,  
Arve Réfugiés,  
Dingy solidarité,  
Una terra 74,  
Arc en ciel, l’Escale,  
l’Asti à Faverges,  
Solidarité migrants,  
RESF (Réseau Education Sans frontières).***

Diverses autres associations donnent des cours de français, font de l’intégration sociale et culturelle.

## 4- Appel pour les chrétiens et les communautés chrétiennes<sup>4</sup>

« *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli* »  
(Matthieu 25, 43)

Toute l'histoire du peuple de Dieu depuis l'Égypte est marquée par la migration. Tout au long de l'Ancien Testament, cette dimension d'ouverture se traduit par une invitation constante à accueillir l'étranger : « *Souviens-toi que tu as été un étranger* » (cf. Exode), malgré les réticences souvent exprimées. Dans l'Évangile, le Christ rencontre de nombreux étrangers, et, au nom de l'Église, les papes n'ont pas manqué d'attirer l'attention des chrétiens sur toutes les « personnes qui viennent d'ailleurs ».

**Jean Paul II** rappelait que « *l'Église est le lieu où les immigrés en situation illégale sont eux aussi reconnus et accueillis comme des frères.* » (Journée mondiale du migrant et du Réfugié 1996)

Selon **Benoît XVI** : les migrants ne sont pas à considérer « *comme une marchandise, une force de travail* », mais comme « *une personne humaine qui, en tant que telle, possède des droits fondamentaux inaliénables qui doivent être respectés par tous et en toute circonstance* » (L'amour dans la vérité § 62)

**François** ne cesse de plaider pour un changement d'attitude envers les migrants et réfugiés et de donner des signes pour la Paix :

« *La réponse à la crise migratoire doit s'articuler autour de quatre verbes : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer ...*

*Accueillir* signifie avant tout offrir aux migrants et aux réfugiés de plus grandes possibilités d'entrée sûre et légale dans les pays de destination...

*Protéger* se décline en toute une série d'actions pour la défense des droits et de la dignité des migrants ainsi que des réfugiés...

*Promouvoir* veut dire essentiellement œuvrer afin que tous les migrants et les réfugiés, ainsi que les communautés qui les accueillent soient mis en condition de se réaliser en tant que personne dans toutes les dimensions qui composent l'humanité voulue par le Créateur...

*Intégrer* se place sur le plan des opportunités d'enrichissement interculturel général, du fait de la présence des migrants et des réfugiés... »<sup>5</sup>

### En quoi, cela interpelle-t-il nos communautés ?

Pour un chrétien, « ce qui s'oppose à l'exclusion, ce n'est pas l'insertion, ce n'est pas l'intégration, quand bien même celles-ci sont essentielles, c'est la communion » (Gilles Rebêche de la *Diaconie du Var*).

Et la communion, consiste à partager ce qui est lourd à porter, les souffrances et les difficultés, comme les joies et les témoignages. La générosité et l'ingéniosité des chrétiens, à titre individuel ou collectif, ne manquent pas à côté ou en lien avec des personnes de convictions différentes.

Et pourtant ce sujet amène rapidement des crispations.

5- (Discours lors du Forum international migrations et paix du 21/02/2017 et Journée Mondiale du migrant et du réfugié 2018).

**Alors, dans notre « monde occidental accéléré » :**  
**Quel temps pour se parler ?**  
**Quel temps pour faire connaissance ?**  
**Quelle place pour la rencontre ?**

Que celles et ceux qui ont des peurs puissent les exprimer (insécurité, envahissement, coût économique, concurrence pour du travail ou des logements, rencontre de cultures ou religions différentes, ...).

Que celles et ceux qui agissent et ont envie d'agir pour ces frères et sœurs venus d'ailleurs puissent témoigner.

Et que nos frères et sœurs venus d'ailleurs, les premiers concernés, puissent aussi exprimer leurs peurs, leurs malaises, leurs difficultés, et leurs joies.

Qu'ensemble, nous puissions partager nos expériences, nous parler et nous écouter sans jugement !

**A- Au plan pastoral**  
***individuellement ou communautairement***

- Comment s'informer, comprendre ?

En considérant la réalité des migrations, celle des situations vécues, et le quotidien des personnes migrantes ... avant les chiffres ou les informations qui font peur !

- Comment changer de regard et se convertir ?

En considérant l'étranger d'abord comme un homme, une femme avec sa vie familiale, ses talents, ses envies ... « *Il ne s'agit pas seulement de migrants mais avant tout de personnes.* » (Pape François)

- Ai-je, (avons-nous) été choqué par des faits, des événements qui mettent en cause la dignité des personnes ? Comment relever et relayer ces situations ?

- Comment rencontrer, être réellement « présent » à l'autre ?

À quelles sollicitations répondre pour dépasser nos préjugés et nos représentations ?

- Quand et comment vivre des temps de fraternité ?

Repas partagés, activités sportives, culturelles, découverte du territoire, ...

- Comment prendre en compte la dimension spirituelle de ces frères et sœurs ?

Tout être humain recherche son propre chemin de vie !

- Comment célébrer ensemble les richesses vécues ?

Prenons le temps de relire ce que nous avons vécu.

- Comment sommes nous déplacés, intérieurement et dans notre foi ?

- Quelle place est faite au dialogue interreligieux, en favorisant la rencontre et le partage entre gens de différentes religions ?

Dans tous les cas, il est nécessaire de prendre conscience de ses limites avant de s'engager dans une action, quelle qu'elle soit (hébergement, aide administrative, cours de français, ...), et il est vital de se relier (association, pastorale des migrants,...).

## B- Quelques initiatives des Églises chrétiennes locales

Dans les domaines liés aux besoins de première nécessité, à l'hébergement ou au logement, à l'aide aux démarches administratives et juridiques, aux cours de français, à l'accompagnement fraternel de proximité, etc., de nombreux chrétiens sont engagés à titre personnel, dans des associations ou collectifs, dans leurs paroisses ou dans des pastorales, mouvements et services plus spécifiquement d'origine chrétienne : pastorale diocésaine des migrants, Secours Catholique, la CIMADE, JRS Welcome, FRC Chablais, paroisses...

Sur le plan de la rencontre et du dialogue entre membres de différentes traditions religieuses, on peut citer également l'existence de groupes de dialogue interreligieux.

## Conclusion

En guise de conclusion, les auteurs de cette analyse invitent les lecteurs à un changement de regard. Ils leur demandent de bien vouloir se saisir de ce document et des interrogations qu'il contient, en vue d'établir un dialogue constructif conforme à l'esprit de l'Évangile, et sous la mouvance de l'Esprit Saint.

Nous sommes invités à passer « de la représentation à la rencontre », ou, comme le dit le pape François « de l'hostilité à l'hospitalité ».

## Observatoire Social Diocésain

Jean-François CICLET - Marilynne DARBELLAY – Pierre GONIN  
Michel ROSSET – Yvan ROZIER – Bernard SATIN – Dominique SAUBIEZ

*Le 6 juillet 2020*



[www.diocese-annecy.fr](http://www.diocese-annecy.fr)

